

TRANSPORT DES LYCEENS ET COLLEGIENS

Tarifs année scolaire 2025-2026

FAISONS LE POINT : RECTIFICATIF

Toutes les explications et conseils donnés dans le texte diffusé la semaine dernière sur nos sites demeurent exacts à savoir :

- Situation comparable par rapport à la rentrée 2024 pour les **collégiens** et les **lycéens boursiers**
- Forte augmentation du coût des transports pour les **lycéens non boursiers** (Carte « **Optile** ») due à la suppression de la subvention du Conseil départemental au coût de leur transport
- Conseil donné aux familles des lycées non boursiers de réfléchir à l'achat d'une **carte imagin'R** à la place de la carte « **Optile** » en prenant en compte les différences importantes qui existent entre les deux cartes, un prix très proche surtout si l'on prend en compte l'aide du Conseil régional de 100 € en faveur des lycéens qui choisissent la carte « **Imagin'R** ».

Dans ce texte, nous avons repris les tarifs qui figuraient sur l'imprimé fourni par l'entreprise KEOLIS à destination des parents. Par courriel du 15 juillet 2025 à 16h43, l'entreprise KEOLIS nous fait parvenir « un formulaire rectifié » et nous prie de « l'excuser, l'ancien formulaire était un ancien copié collé où n'avait pas été modifié le tarif lycée ». Comme vous le constaterez dans le nouveau document tarifaire (joint à ce rectificatif), les tarifs pour les lycéens non boursiers (cartes « **Optile** » comme « **Imagin'R** ») sont supérieurs de 50 € à ceux qui ont été diffusés il y a quelques jours par l'entreprise KEOLIS.

Nous regrettons cette erreur qui figure sur le document diffusé aux familles concernées et nous restons à la disposition des familles pour répondre aux questions que cette modification peut générer.